



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 12 novembre 2024

PRIME DE TRAVAIL

POUR LA REVALORISATION DE LA PRIME DE TRAVAIL, POURSUIVONS LA LUTTE !

Les délégués CGT aux trains réunis en conférence métiers viennent de valider une feuille de route offensive pour le métier d'ASCT.

Ainsi, le projet CGT concernant la prime de travail va se poursuivre jusqu'à l'obtention totale de cette revendication.

À l'aube des NAO, la CGT a déjà interpellé la direction lors de l'audience du 03 octobre et lui a rappelé ses engagements sur ce sujet en décembre 2022. Le combat continue !

Les ASCT qu'ils soient statutaires ou contractuels bénéficient du code prime 24. Celui-ci est revalorisé par rapport au code prime O1. En effet, les sujétions liées notamment à la sécurité sont essentielles à la reconnaissance de notre métier et conduit à cette différenciation.

En 2021, la CGT a travaillé dans ses structures un projet de revalorisation et de refonte du système actuel de la prime de travail visant à accroître celle-ci de 300 € supplémentaires en moyenne par mois et à simplifier son calcul.

Une pétition signée par 60 % des ASCT et remis à la direction le 19 mai 2022 par 600 ASCT a jalonné ce parcours revendicatif. Lors du conflit de fin d'année 2022, la direction sous la pression de la mobilisation des ASCT a répondu partiellement à nos exigences :

- Augmentation générale de la prime de travail ;
- Création de l'indemnité ASCT ;
- Sécurisation de la prime de travail à hauteur du code prime O1.

De plus, la direction s'est engagée sur le relevé de décision du 22 décembre 2022 à traiter à nouveau le sujet lors des NAO 2024 et 2025.

Aussi, la CGT a rappelé à la direction ses engagements lors de l'audience du 03 octobre 2024. Pour la CGT, le contrat doit être strictement respecté.

La CGT a travaillé, proposé et mis en œuvre une démarche revendicative qui a porté ses fruits. Depuis 3 ans la direction a entendu à plusieurs reprises nos revendications et nos arguments, si elle prétend les comprendre, qu'elle le prouve !

En tout état de cause, la CGT appelle les ASCT à interpellier leur direction sur le sujet et à s'engager massivement dans les prochaines journées d'action tous services.

